



COMMUNIQUE DE PRESSE

7 octobre 2019

#Biodiversité #Eau #Colloque

L'agence de l'eau agit pour la biodiversité, « notre assurance-vie » !

En amont du congrès mondial pour la nature qui se tiendra en juin 2020 à Marseille, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a rassemblé aujourd'hui à Lyon plus de 350 acteurs de l'eau et de la biodiversité pour dresser un état de la biodiversité et échanger sur les solutions et les financements mis à disposition autour d'un objectif commun : favoriser le retour des espèces.

Face au constat alarmant de l'érosion de la biodiversité, l'agence de l'eau en fait une priorité d'action et consacre 20 % du montant de ses aides directement à la restauration de la biodiversité et des milieux aquatiques, soit près de 80 millions d'euros par an. Elle annonce un nouvel appel à projets dédié à la biodiversité dont le lancement est prévu le 18 octobre.

Les bassins Rhône-Méditerranée et Corse sont riches d'une grande diversité d'espèces et de milieux naturels, sur terre, dans nos eaux douces comme en mer. Mais l'érosion de cette biodiversité s'accélère. Cette fois, il ne s'agit plus seulement de la disparition des ours polaires ou de papillons exotiques mais aussi de la régression des hérissons, moineaux, hirondelles, libellules, grenouilles ...Tous menacés en raison de l'activité humaine. C'est une réalité et un enjeu majeur pour la pérennité de notre société, tout autant que le changement climatique.

Fragmentation des milieux, surexploitation des ressources, pollutions, changement climatique, et espèces exotiques envahissantes, en sont les principales causes.

« Nous avons une responsabilité forte pour enrayer cette érosion car nous en sommes les auteurs par notre emprise physique sur les espaces naturels, la surexploitation des ressources, les rejets de substances toxiques dans les milieux, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et le dérèglement climatique dû aux activités humaines. Nous n'avons pas d'autres choix que d'agir car la biodiversité, c'est notre assurance-vie. »

Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

🔴 **Préserver les habitats et les corridors de vie des espèces**

Historiquement investie pour redonner un fonctionnement naturel aux zones humides, rivières et aux espaces littoraux et marins, l'agence de l'eau préserve depuis plusieurs années les habitats et les continuités écologiques pour une large diversité d'espèces. Sur certains sites, la reconquête de la biodiversité est bien visible. Par exemple, le castor, le plus gros rongeur européen, a pu recoloniser les berges du Rhône. A ses côtés, c'est tout un cortège d'espèces indicatrices du bon fonctionnement de l'écosystème fluvial qui font leur réapparition dans le fleuve, ses milieux annexes et même dans la plaine alluviale.

Avec son 11^e programme « Sauvons l'eau », entré en vigueur en 2019 pour 6 ans, l'agence de l'eau va plus loin : elle élargit son périmètre d'intervention aux « trames turquoises », c'est-à-dire aux espaces connectés aux milieux aquatiques - « trame bleue » - où l'on retrouve des espèces qui migrent vers des milieux plus secs - « trame verte » - comme les amphibiens, les papillons, les libellules, certains mammifères et oiseaux... Il s'agit de favoriser leurs habitats, leurs déplacements, leur reproduction et leur survie, dans l'eau et hors de l'eau.

🔥 Reconquérir la biodiversité : des bénéfices socio-économiques et politiques

Au-delà de sa valeur intrinsèque, la biodiversité rend de nombreux services gratuits pour notre santé, notre qualité de vie, notre bien-être et notre économie.

Les collectivités et acteurs économiques qui ont déjà pris des initiatives, en ville comme dans les territoires ruraux, mesurent les impacts sur la faune et la flore. Mais pas seulement, certains se félicitent aussi d'un meilleur cadre de vie, de valorisation du territoire ou encore d'opportunités de développement économique. L'écotourisme engendre une croissance 3 fois plus élevée que les autres secteurs touristiques.

🔥 L'agence de l'eau, un des principaux financeurs publics de la biodiversité

Elle consacre 20% du montant de ses aides directement à la reconquête de la biodiversité et des milieux aquatiques, soit **504 M€** sur la période 2019-2024 (dont 55 M€ sous forme d'appels à projets). Et bien davantage encore en soutenant les porteurs de projets qui luttent contre toutes formes de pollutions, contre l'artificialisation des sols et agissent pour adapter leur territoire au changement climatique en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature. Car tout ceci participe aussi à la préservation des habitats et des corridors de vie pour les espèces.

Le 18 octobre prochain, elle ouvre un **nouvel appel à projets** en faveur de l'eau et de la biodiversité.

Repères

En France...

- 🔥 **2/3 des zones humides** ont été détruites en un siècle, soit 3 fois la superficie de la Corse.
- 🔥 **Espèces menacées de disparition** : 14% des mammifères, 24% des reptiles, 23% des amphibiens, 32% des oiseaux nicheurs, 22% des poissons d'eau douce et 28% des crustacés d'eau douce.
- 🔥 La perte de biodiversité est la **deuxième préoccupation environnementale** des Français (45%)
(Derrière le changement climatique – 47%)
(+ 12 points depuis 2011)

Source : Baromètre de l'opinion 2018 « Préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques : qu'en pensent les français ? » réalisé par les agences de l'eau, l'AFB et le ministère de la Transition écologique et solidaire



Parmi les espèces menacées d'extinction en France



Source : Baromètre de l'opinion 2018 « Préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques : qu'en pensent les français ? » réalisé par les agences de l'eau, l'AFB et le ministère de la Transition écologique et solidaire



A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 340 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini • 06 33 03 76 24 valerie.santini@eaurmc.fr
Agence Plus2sens – Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com & Stéphanie Bonnamour
• 06 60 58 45 45 / stephanie@plus2sens.com